

Mention Complémentaire Coiffure

- **Objectifs de la formation**

La mention complémentaire est un diplôme d'ÉTAT qui complète les connaissances et compétences acquises en CAP Coiffure et qui prépare au Brevet Professionnel. Il atteste de l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice de cette activité professionnelle, les titulaires sont compétents dans les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration et d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage.

- **Déroulement de la formation**

La formation se déroule sur 1 an. Elle peut se faire soit en formation initiale soit en alternance (apprentissage ou professionnalisation)

Effectif maximum : 20 stagiaires.

- **Modalités d'inscription et de recrutement**

Transmettre un CV et lettre de motivation présentant votre projet professionnel avec candidature. Admission sur entretien avec un membre de la direction.

- **Qualités requises**

- Capacité d'écoute, d'analyse, d'imagination et de résistance physique (travail debout)
- Sens du contact
- Dextérité
- Patience
- Sens de l'esthétique
- Bonne présentation

❖ **Prérequis**

Titulaire d'un CAP Coiffure



- **Délai d'accès à la formation** : 1 à 3 mois

- **Publics visés**

- Demandeur d'emploi, salarié, employeur, travailleur indépendant, scolaire

- **Bloc de compétences** : Applicable selon modalités de l'Education Nationale

- **Tarifs** :

Alternance en contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage : prise en charge des coûts de formation par un OPCO.

Formation initiale : 2 990 euros l'année de formation.

+ Sac matériel optionnel : 710 €

+ Frais d'inscription : 420 €

- **Accessibilité** :

L'établissement est accessible aux personnes handicapées.

Les possibilités des conditions d'accueil seront évaluées après entretien.

Programme

- **Technologies et méthodes :**

Diagnostic et conseils (observation et bilan);
hygiène et soins capillaires; coupe; mise en
forme temporaire; mise en forme permanente;
coloration et décoloration; coiffage; entretien du
système pilo-facial.

- **Physique et chimie appliquée :**

L'eau solvant et milieu réactionnel ; réactions
acido-basiques ; réactions d'oxydoréduction ;
les composés organiques ; installations et
appareils électriques.

- **Biologie appliquée :**

Organisation et fonctionnement du corps
humain ; Bio-contaminations et lutte
antimicrobiennes ; la peau et les phanères.

- **Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité :**

Ergonomie – hygiène – sécurité ; installation et
aménagement des locaux ; réglementation en
usage avec la profession ; qualité de service.

- **Compta-Gestion :**

Le cadre de la création ; le rachat ou l'exploitation
d'un salon existant ; le pilotage de l'entreprise ; les
opérations comptables et administratives
courantes ; la gestion et le management du
personnel ; la vente conseil.

- **Arts appliqués à la profession :**

Historique de la coiffure ; mise en valeur des
produits et des services (documents techniques
de publicité) ; création et réalisation d'une coiffure.

- **Modalité de contrôle de connaissances et règlement d'examen du Diplôme d'Etat**

Épreuves	Forme	Durée	Coeff.
E.1 Transformation Coiffage Dame	<i>Pratique</i>	45 min	4
E. 2 Coloration, effets de couleurs	<i>Pratique et Oral</i>	1h50	4
E.3 Evaluation de l'activité professionnelle	<i>Ecrite et Orale</i>	20min	4

Une attestation de formation sera délivrée par le Centre qui attestera des compétences acquises à l'issue de la formation.

- **Moyens et méthodes pédagogiques**

Mise en œuvre des techniques sur la clientèle féminine et masculine au sein de l'école. Pratique dans un salon de coiffure. Encadrement des stagiaires : évaluations, examens blancs, entretiens, rencontre avec le tuteur en entreprise, suivi de contrat, ...

Travaux pratiques, mise en situation professionnelle, étude de cas, documents pédagogiques, ...
Stage en entreprise : 15 semaines

- **Aptitudes et compétences**

Aptitudes	Compétences
S'informer-communiquer	Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles afin de la transmettre Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation
Organiser gérer	Organiser les activités Gérer l'environnement de travail
Mettre en œuvre et concevoir	Mettre en œuvre des techniques de coloration Mettre en œuvre des techniques de coupe dame Mettre en œuvre des techniques de coiffage
Contrôler et Évaluer	Evaluer la qualité de la prestation Apprécier l'efficacité de la prestation

- **Après la Mention Complémentaire**

Le titulaire de la Mention Coiffure peut exercer ses activités en tant que coiffeur qualifié, dans des établissements et institutions diverses, milieux du spectacle, de la mode, ...

Il peut aussi choisir de continuer à se former en intégrant un **BP Coiffure**.

